

François Rocher

Guy Rocher

entretiens

TRAJECTOIRES

Boréal

La collection « Trajectoires » est dirigée par Alain-G. Gagnon.

© Les Éditions du Boréal 2010
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Diffusion au Canada : Dimedia
Diffusion et distribution en Europe : Volumen

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Rocher, Guy, 1924-
Guy Rocher : entretiens
(Trajectoires)
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7646-2010-6

1. Rocher, Guy, 1924- – Entretiens. 2. Québec (Province) – Politique et gouvernement – 20^e siècle. 3. Participation sociale – Québec (Province). 4. Sociologues – Québec (Province) – Entretiens. 5. Professeurs de sociologie – Québec (Province) – Entretiens. I. Rocher, François. II. Titre. III. Collection : Trajectoires (Montréal, Québec).

HM479.R62A5 2010 301.092 c2010-940311-8

AVANT-PROPOS

Si on demandait à Guy Rocher qui il est, il répondrait fort probablement qu'il a toujours été un sociologue curieux et que ce sont les circonstances qui l'ont amené à participer à plusieurs épisodes qui se sont avérés déterminants dans l'histoire récente du Québec. Il se définit volontiers à la fois comme un intellectuel, un professeur passionné par la recherche et la transmission des savoirs, et comme un homme d'action.

D'abord formé au Collège de l'Assomption, Guy Rocher y développe un intérêt pour l'engagement à travers son militantisme au sein de la Jeunesse étudiante catholique (JEC). Après ses études classiques, il passe quatre ans à la centrale de la JEC (1943-1947). Il y côtoie d'autres jeunes qui joueront un rôle marquant dans la vie sociale et politique du Québec et du Canada, dont Gérard Pelletier, de cinq ans son aîné et alors secrétaire général de la JEC, qui deviendra journaliste au *Devoir*, rédacteur en chef du journal *Le Travail* de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (ancêtre de la CSN), rédacteur en chef de *La Presse*, fondateur de *Cité Libre* et ministre dans les gouvernements de Pierre Elliott Trudeau. La JEC compte aussi dans ses rangs Pierre Juneau, qui prési-

dera le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) puis Radio-Canada, Jean-Paul Lefebvre, futur syndicaliste, animateur d'émissions de radio et de télévision éducatives et haut fonctionnaire fédéral, et Réginald Boisvert, qui écrira de nombreux scénarios pour la télévision. Guy Rocher accepte de diriger, à titre de président, la JEC canadienne. Il y découvre les traditions philosophiques et fréquente la pensée contemporaine, il voyage en Europe dans l'immédiat après-guerre pour rétablir les ponts avec la JEC européenne et avec les associations internationales de jeunesse, dans ce dernier cas en compagnie d'un jeune avocat, Paul Gérin-Lajoie. Comme l'a souligné l'historienne Louise Bienvenue, « les militants jécistes entendaient ainsi mener une croisade énergique contre une religion devenue sclérosée, convenue et bourgeoise. Dans leur quête d'une spiritualité plus authentique, ils étaient inspirés par les maîtres issus de la mouvance personnaliste européenne¹ ». La hiérarchie catholique de l'époque voyait d'un bien mauvais œil ce militantisme qu'elle ne pouvait entièrement contrôler.

Guy Rocher retourne aux études à la fin des années 1940 en s'inscrivant à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, qui ne comptait qu'une poignée d'étudiants à cette époque. Il y fait la rencontre du père Lévesque et, à l'invitation de celui-ci, entreprend une carrière universitaire. Toutefois, attiré par la pensée de Talcott Parsons, il s'inscrit au doctorat à l'université Harvard. C'est là qu'il prend conscience de sa vocation d'universitaire et ressent le besoin de doter le Québec d'un réseau universitaire inspiré des grandes universités amé-

1. Louise Bienvenue, « Une expérience déterminante : l'engagement dans la jeunesse étudiante catholique », dans Céline Saint-Pierre et Jean-Philippe Warren (dir.), *Sociologie et société québécoise. Présences de Guy Rocher*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 28.

ricaines. À cet égard, Guy Rocher précise que l'université américaine a inspiré son engagement social, « dans la mesure où elle m'a confirmé dans ce que j'ai cru alors être ma vocation : contribuer à créer au Québec une vie universitaire. Je peux dire que ce projet a constitué l'axe central de ma vie² ».

C'est dans cet esprit qu'il revient comme jeune professeur à l'Université Laval en 1952, puis comme directeur de l'École de service social en 1958. En 1960, il accepte le poste de directeur du Département de sociologie de l'Université de Montréal, institution qu'il n'a plus quittée par la suite. En avril 1961, c'est à son grand étonnement qu'il est nommé à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement pour la province de Québec (commission Parent). Il participe activement à la réflexion et rédige de grands pans du rapport qui contribuera à transformer durablement et en profondeur le système d'éducation au Québec et, surtout, à repenser la mission de l'école. Il s'agissait, selon lui, de son premier véritable engagement politique, de sa première participation à l'exercice du pouvoir³.

Ces cinq années consacrées à la commission Parent seront suivies d'un retour à la vie universitaire puis d'un congé sabbatique passé à Berkeley, en Californie, durant lequel il terminera, entre autres, la rédaction de son *Introduction à la sociologie générale*. De 1969 à 1974, il est vice-président du Conseil des Arts du Canada. De retour au Département de sociologie, il entreprend, avec un collègue de l'Université Laval, le sociologue Pierre W. Bélanger, une étude sur les aspirations scolaires et les orientations professionnelles des étudiants. L'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976

2. Guy Rocher, *Entre les rêves et l'histoire. Entretiens avec Georges Khal*, Montréal, VLB, 1989, p. 39.

3. *Ibid.*, p. 57.

marque un nouveau tournant. Camille Laurin lui demande d'occuper le poste de sous-ministre au Développement culturel (1977-1979) et de participer à l'élaboration, en compagnie de Fernand Dumont et d'Henri Laberge, de la Charte de la langue française. C'est aussi avec Fernand Dumont qu'il rédige le livre blanc sur le développement culturel publié en 1978. Le va-et-vient entre la vie universitaire et la fonction publique québécoise s'est poursuivi puisqu'il sera sous-ministre au Développement social de 1981 à 1983.

Guy Rocher est un intellectuel public et un intellectuel engagé. Si son parcours est indissociable de la Révolution tranquille, il n'a jamais cessé de participer au débat public et n'hésite pas à se prononcer sur les enjeux qui traversent la société québécoise, que ce soit sur l'avenir des universités, de la recherche, de la langue française ou de la culture québécoise. Auteur prolifique, il est considéré comme un des fondateurs de la sociologie au Québec. Des générations d'étudiants ont été initiées à cette discipline en lisant les trois tomes de son incontournable *Introduction à la sociologie générale*. D'autres ont approfondi leur connaissance de la sociologie américaine en fréquentant son ouvrage *Talcott Parsons et la sociologie américaine*. Plusieurs ont pu jeter un regard différent sur les réalités sociales et politiques dès la fin des années 1960 et le début des années 1970 en parcourant *Le Québec en mutation*. Quelques audacieux ont même pu suivre sa réflexion sur le droit en se procurant ses *Études de sociologie du droit et de l'éthique*. Guy Rocher a rédigé ou dirigé plus d'une vingtaine d'ouvrages et publié plus de 200 chapitres de livres ou articles. Sa carrière a été couronnée de nombreux prix prestigieux qui témoignent de la reconnaissance qu'il a obtenue au sein de milieux très diversifiés⁴.

4. La liste serait trop longue, mais mentionnons-en tout de même

Son parcours d'intellectuel a fait l'objet d'une grande attention. En 1989 paraît chez VLB Éditeur un premier ouvrage d'entretiens, avec Georges Khal, intitulé *Entre le rêve et l'histoire*. Il y est question des influences de jeunesse, de sa vie universitaire, des penseurs qui l'ont le plus influencé, de ses engagements, de ses vues sur le syndicalisme et le nationalisme, de la contre-culture. Plus récemment, sa carrière a fait l'objet d'un chapitre dans l'ouvrage *Sociologie et Valeurs, Quatorze penseurs québécois du xx^e siècle*, dirigé par Gilles Gagné et Jean-Philippe Warren et publié aux Presses de l'Université de Montréal (2003). En février 2006, un colloque s'est tenu à l'Université de Montréal autour de ses travaux. De nombreux universitaires y ont dressé un portrait de l'engagement social de Guy Rocher, poursuivi leur réflexion sur des thèmes qui sont au cœur de sa démarche⁵. Dans la conférence qu'il a prononcée à l'occasion de ce colloque, il a expliqué à un auditoire attentif comment, comme sociologue, il a oscillé entre deux pratiques, celles de l'action et de l'interprétation. Il rappelait que ce qui avait entretenu cette dynamique, « c'est l'énigme du changement social, à la fois énigme à interpréter et énigme à vivre. Le besoin de comprendre et d'expliquer le

quelques-uns : Compagnon de l'Ordre du Canada (1971) ; prix Marcel-Vincent pour les sciences sociales décerné par l'ACFAS (1989) ; Chevalier de l'Ordre national du Québec (1991) ; prix Léon-Gérin (Prix du Québec pour les sciences humaines 1995) ; prix Molson pour les sciences sociales et humaines (1997) ; prix Esdras-Minville de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour les sciences sociales et humaines (1998) ; prix William Dawson de la Société royale du Canada pour une œuvre interdisciplinaire (1999). Il a reçu des doctorats honorifiques de l'Université Laval (1996), de l'Université de Moncton (1997) et de l'Université du Québec à Montréal (2002).

5. Céline Saint-Pierre et Jean-Philippe Warren (dir.), *Sociologie et société québécoise*.

changement social et l'exigence d'y participer à l'occasion, de manières variées, est, me semble-t-il, l'axe qui traverse ma pratique sociologique⁶ ». Il résumait ainsi comment il conçoit son rôle de sociologue et, de manière assez explicite, comment il a intégré, tout au long de sa vie, la méthodologie acquise lors de ses années de formation au sein de l'Action catholique et qui se résume dans la formule « voir, juger, agir ». Voir et juger, c'est essayer de comprendre, et cette compréhension impose parfois un devoir d'action qui, à son tour, permet de mieux appréhender la réalité sociale. Cette dialectique transparaît continuellement au cours des entretiens que nous avons menés. C'est pourquoi le propos n'est jamais totalement tranché, fait apparaître les nuances indispensables à une bonne compréhension de la réalité, oblige à une prudence face aux voies à suivre, est émaillé de « peut-être », de « possiblement » et de « parfois ».

Si les écrits de Guy Rocher sont relativement bien connus, si sa contribution à la société québécoise est largement reconnue, si ses travaux ont déjà fait l'objet de nombreuses études, s'il a déjà eu l'occasion de faire un premier bilan de son action dans le livre d'entretiens publié il y a maintenant vingt ans, alors pourquoi présenter une nouvelle série d'entretiens ? Lors de nos multiples conversations à propos de cet ouvrage, j'ai senti parfois un doute chez lui quant à la nouveauté et à l'originalité de ce qui allait ressortir de ces échanges. Cette réserve est révélatrice de l'homme. Il pourrait probablement reprendre mot à mot les propos qu'il tenait dans la postface de son livre de 1989 : « En relisant ce manuscrit, je m'étonne d'avoir tant et si longtemps parlé de moi. Ceux qui me connaissent de près et de longue date témoigneront, me semble-t-il, que c'est un sujet sur lequel je suis habituellement

6. *Ibid.*, p. 10.

plutôt discret⁷. » Pourtant, au fil des pages, le lecteur découvrira un intellectuel de haut niveau qui a manifestement encore des choses à dire et qui, fort de son expérience, continue à porter son regard vers l'avenir et à souhaiter que le Québec devienne une société plus juste et égalitaire. D'ailleurs, il me semble que toute l'action de Guy Rocher a été portée par cette préoccupation liée à la justice sociale et à la démocratie vues sous l'angle de la participation, sinon de l'émancipation, de toutes et de tous.

Dans un témoignage livré lors du colloque de 2006, l'historien Gérard Bouchard faisait remarquer que « de cet homme de discrétion et de mesure, d'élégance et de distinction, nous ne connaissons guère le côté cour : les angoisses, les déceptions, les regrets, les impatiences, les colères. [...] Je ne m'en cacherai pas, il m'arrive de le regretter un peu, surtout à cause des colères — il doit bien en couvrir quelques-unes ? C'est la seule chose dont cet homme si généreux nous a privés⁸. » Guy Rocher n'est pas colérique, mais on sentira, au fil de la conversation, quelques impatiences, certaines angoisses et déceptions à l'endroit du Québec contemporain. C'est pourquoi il se fait si critique à l'endroit du mouvement visant à réduire la place de l'État québécois dans la vie sociale, culturelle et économique, c'est pourquoi il soutient que ce n'est qu'un État fort qui peut se préoccuper d'équité et de justice, c'est pourquoi il rappelle que la vie sociale est faite de rapports de force et de lutte qui s'expriment par la recherche d'une identité originale nord-américaine, c'est pourquoi il affirme qu'il ne faut pas séparer langue et culture parce que la pre-

7. Guy Rocher, *Entre les rêves et l'histoire*, p. 229.

8. Gérard Bouchard, « L'homme, le savant, le citoyen... et les autres », dans Céline Saint-Pierre et Jean-Philippe Warren (dir.), *Sociologie et société québécoise*, p. 327.

mière est l'expression de la seconde, c'est pourquoi il s'insurge contre l'instrumentalisation de l'instruction et le fait que les transformations récentes dans le système d'enseignement au Québec contribuent plus que jamais à approfondir les rapports inégalitaires et à favoriser un certain élitisme, et c'est pourquoi il demeure attaché au projet d'indépendance nationale qui se heurte à l'illusion, fort bien entretenue d'ailleurs, d'une possible réforme du Canada qui irait dans le sens d'une plus grande autonomie du Québec. Son regard est certes tourné vers l'avenir, mais il est largement inspiré d'une expérience et d'une compréhension des contingences héritées du passé : voir, juger, agir !

Les entretiens se sont déroulés entre février 2006 et juin 2007. Nous avons cherché à définir une approche qui éviterait le plus possible les redites par rapport à ce qu'il nous avait déjà dévoilé de lui-même ailleurs. J'ai d'abord parcouru son riche curriculum vitae et cherché à identifier les thèmes qui me semblaient récurrents dans ses écrits. Pour chacun d'eux, nous avons identifié des textes que nous jugions particulièrement révélateurs ou importants. Je les ai lus ou relus avant les entretiens et j'ai tenté de formuler des questions qui me semblaient devoir être abordées. Je lui faisais ensuite parvenir ces questions afin qu'il puisse y réfléchir. Il a eu la gentillesse et la générosité de continuellement me rassurer en me disant que mes questions étaient les bonnes et qu'il n'en voyait pas d'autres. J'ai ensuite procédé à la retranscription de chacun des entretiens, que Guy Rocher révisait par la suite. Dès le commencement de ce projet, nous avons convenu de chercher les points de rupture et de continuité dans sa pensée sociale et politique. Le propos fait parfois référence à des événements particulièrement marquants dans son cheminement intellectuel, l'anecdote cherchant toujours à illustrer une question plus large. Ainsi, ce livre nous en apprendra davantage sur la manière dont le sociologue appréhende certains problèmes et ne constitue pas une chro-

nique de ses expériences personnelles, bien que celles-ci soient parfois présentes dans la discussion. Le premier chapitre fait cependant exception, puisque Guy Rocher nous y livre ce qui l'a amené à embrasser le projet d'indépendance du Québec, à travers une série de prises de conscience marquées par son cheminement personnel.

Ce livre compte six chapitres. Le seul entretien pour lequel aucune question n'a été inspirée d'une lecture de textes préalable correspond au chapitre premier, qui porte sur le parcours de Guy Rocher et son passage de l'identité de Canadien français à celle de Québécois. Bien que s'étant toujours défini comme nationaliste, il m'a fait remarquer qu'il n'avait jamais vraiment publié sur ce thème mais que, paradoxalement, c'est la question du Québec qui avait toujours été au cœur de ses travaux et de ses réflexions. Ce point de départ s'imposait donc pour saisir le fil conducteur de l'ensemble des entretiens. Au deuxième chapitre, Guy Rocher aborde la problématique du changement social et des réformes. Il montre comment celles-ci devraient être analysées dans leurs multiples dimensions. Le troisième chapitre porte sur la culture et la langue. Il nous rappelle la richesse d'un regard sociologique qui a comme point d'entrée la culture, vu comme l'ensemble des représentations de la population qui habite et transforme un territoire ainsi que ses relations avec les autres territoires. On y note la sensibilité du sociologue au fait que la culture ne se décline jamais au singulier même s'il continue de rechercher son unité dans la diversité. Le quatrième chapitre aborde l'incontournable question de l'éducation. Il s'agit d'un plaidoyer véritable et riche en faveur d'une valorisation de l'intelligence comme créatrice et consommatrice de savoir et de la complémentarité entre les deux niveaux de valeurs, humanistes et civiques, qui devraient être au cœur de tout projet éducatif. Le cinquième chapitre se penche sur la question des rapports intergénérationnels. Guy Rocher a côtoyé et formé

plusieurs générations d'étudiants. Il aime à répéter qu'il est parfois invité à des célébrations qui marquent le départ à la retraite de certains d'entre eux, alors que lui continue à enseigner. On peut certes y voir une passion pour l'enseignement qui ne se tarit pas, mais c'est aussi une occasion pour lui de jeter un œil sur les principaux changements et défis qui marquent le passage des générations. Le sixième et dernier chapitre pose la question de la prégnance du droit dans les rapports sociaux. Pour Guy Rocher, le droit est de plus en plus présent dans la définition identitaire des collectivités et des contours de l'espace national, des institutions ou de la communauté, et il note que le changement social se fait souvent par le changement de la norme juridique, celle-ci précédant d'ailleurs parfois des changements plus profonds au sein de la société. Toutes ces questions sont traitées avec la nuance, la prudence et la subtilité qui me semblent compter parmi les caractéristiques qui se dégagent de ses multiples écrits.

Comme bien d'autres, Alain Touraine a souligné le lien très fort entre la pensée de Guy Rocher et l'évolution du Québec⁹. Ces entretiens permettent ainsi de prendre la mesure de sa contribution. Mais il me semble que l'une des richesses des réflexions formulées tient aux multiples chantiers qu'il nous invite à entreprendre, aux défis qu'il identifie et qu'il nous convie à relever. À cet égard, la pensée contemporaine de Guy Rocher devrait interpeller tous ceux et celles qui sont préoccupés par l'avenir du Québec.

* * *

9. Alain Touraine, « Acteur et penseur des réformes », dans *ibid.*, p. 336.

Je connais Guy Rocher depuis toujours puisque je suis son neveu. Nous avons même publié quelques textes ensemble. Mais jusqu'à ce qu'Alain-G. Gagnon, à titre de directeur de la collection « Trajectoires », nous invite à réaliser ce projet, je l'avais surtout fréquenté à travers ses multiples écrits. Je pense mieux le connaître maintenant et vais continuer à habiter, aux sens propre et figuré, les lieux du Québec qu'il a aménagés avec tant d'énergie, de générosité, de clairvoyance et de passion. Je tiens à le remercier de s'être prêté, de si bonne grâce, à cet exercice ainsi que des multiples heures consacrées à la révision des transcriptions. Mes remerciements vont aussi à sa femme Claire-Emmanuèle Depocas, présence attachante, agissante et discrète tout au long des mois qui ont vu naître ce projet. Je ne saurais passer sous silence la confiance témoignée par Alain-G. Gagnon (ainsi que sa patience), qui nous a invités à enrichir sa collection d'entretiens avec les bâtisseurs du Québec.

François Rocher

Chapitre 1

DU NATIONALISME CANADIEN-FRANÇAIS À L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC

■ *L'objectif de cet entretien est de voir de quelle manière les événements marquants au Québec et au Canada au cours des soixante dernières années ont mené à une redéfinition de l'identité canadienne-française, ou québécoise, et comment vous avez réfléchi sur cette question.*

Je suis né dans une colonie britannique. En 1924, le Canada faisait partie de l'Empire britannique : il en était une colonie avant d'en devenir un peu plus tard un dominion. C'est dans l'adolescence que j'ai progressivement pris conscience de ce statut du pays canadien. Mes huit années d'étude au Collège de l'Assomption ont été très marquantes dans mon évolution personnelle ainsi que dans ma réflexion sur notre identité nationale.

Au Collège de l'Assomption, où j'ai fait le cours classique entre 1935 et 1943, régnait un certain nationalisme, à cause de quelques professeurs. Pas l'ensemble des professeurs, bien sûr ; quelques-uns, pas très nombreux d'ailleurs, étaient ouvertement nationalistes. Avec un certain nombre de confrères, j'ai été, je ne saurais dire ni comment ni pourquoi, sensible à cette

idéologie. J'ai pris conscience que nous étions, nous Canadiens français, une minorité dans ce Canada. Et que nous avions à militer pour faire reconnaître nos droits légitimes par une majorité dont la sympathie ne nous était pas nécessairement acquise. De plus, ce Canada, nous espérions le voir évoluer vers autre chose que ce qu'il était, une colonie. Le Canada avait déjà connu une évolution dans cette direction grâce au statut de Westminster, en 1931 : il était passé de colonie à ce qu'on appelait un dominion, gagnant une certaine indépendance, mais très relative. La mentalité colonialiste était encore dominante.

Ce que j'ai connu au Collège de l'Assomption, c'est le nationalisme canadien-français. Je veux en parler parce que je constate aujourd'hui que l'on en a développé une image négative, comme s'il avait été entaché du « péché ethnique » et replié sur lui-même. On est comme gêné de ce passé nationaliste, et l'on n'ose plus s'en réclamer. Or, le nationalisme que j'ai vécu dans ma jeunesse ne mérite pas cet étiquetage. Il se portait à la défense des intérêts et des valeurs des Canadiens français, ce qui était non seulement normal mais nécessaire à l'époque. Il était en même temps largement ouvert sur l'ensemble du Canada, sur son statut politique. Ce Canada, nous espérions qu'il devienne indépendant, détaché de l'Empire et du Commonwealth, et qu'il se définisse comme étant biculturel et bilingue.

Non seulement nous espérions qu'il évoluerait dans ce sens, mais nous y travaillions, parce que nous le disions fondé sur ce que nous appelions à l'époque les « deux nations » ou les « deux peuples fondateurs ». On ne pensait pas encore aux Amérindiens. Les peuples fondateurs étaient les Français, qui avaient occupé le territoire après les Amérindiens, et les Britanniques venus par la suite dès 1760. Ce Canada biculturel et bilingue, nous insistions pour qu'il se réalise dans les faits : cela voulait dire que l'on puisse s'adresser à l'administration fédérale canadienne en français aussi bien qu'en anglais, qu'on

puisse obtenir du gouvernement fédéral canadien une documentation en langue française, que l'on puisse obtenir auprès de ce qui s'appelait encore le Dominion Bureau of Statistics des données en langue française. Et pour cela, je me souviens, nous faisons campagne. J'écrivais à Ottawa, comme d'autres le faisaient, à un ministère ou à un autre, ou encore au Dominion Bureau of Statistics, pour avoir un document. Et j'insistais pour qu'il soit en français. À cette époque-là, nous pouvions écrire gratuitement au gouvernement canadien. Au lieu d'apposer un timbre, nous devions simplement écrire *On His Majesty's Service* sur l'enveloppe. Et justement nous avons pris l'habitude de remplacer cette formule par « Service de Sa Majesté ». C'était « SSM » que nous mettions dans le coin droit de l'enveloppe au lieu du « OHMS ». Ça nous permettait d'écrire aussi souvent que nous le voulions. Quand je recevais un document en anglais, je protestais, je le retournais, je demandais la version française. Nous pratiquions une sorte de harcèlement national. Dans une perspective non pas étroitement ethnique, mais bien canadienne. C'était notre manière de faire progresser et de défendre notre conception d'un Canada biculturel et bilingue.

Nous nous attaquions également à d'autres symboles de l'État. Par exemple, nous demandions que la monnaie et les timbres, qui étaient encore exclusivement en langue anglaise, deviennent bilingues. Ces symboles auraient alors une double signification : ils affirmeraient la présence du français sur un pied d'égalité dans l'administration canadienne et ils annonceraient la marche du Canada vers l'indépendance vis-à-vis de l'Empire britannique et du Commonwealth.

L'idée de l'indépendance du Canada était très présente dans ce nationalisme canadien-français : les supports du bilinguisme servaient à concrétiser le projet d'un pays différent de l'Empire britannique, d'un pays qui allait trouver ou inventer sa définition particulière.

J'ai vécu cette période-là d'une manière très intense. Je me souviens que je faisais partie de ce qui s'appelait, dans notre collège, l'Académie anglaise. En troisième année, nous pouvions entrer soit dans l'Académie française, soit dans l'Académie anglaise. Je me suis retrouvé dans l'Académie anglaise, tout simplement parce que le professeur modérateur m'a invité à y entrer avant celui de l'Académie française. Dans cette Académie, chacun de nous devait faire au moins un discours en anglais par semestre et chacun de nous, à l'occasion, posait des questions à l'orateur. Nous nous exprimions en anglais, nous n'avions pas le droit d'utiliser une autre langue que l'anglais pendant la séance hebdomadaire ou bimensuelle, qui durait à peu près une heure. Je me souviens du premier discours que j'ai fait devant cette assemblée, le premier discours de ma vie, que j'avais intitulé *We Need a Canadian Flag*. J'ai fait ce discours avec beaucoup de passion, et j'ai été vivement applaudi, à mon grand étonnement. C'est à cette occasion que j'ai découvert que je pouvais être un orateur, que je pouvais haranguer un public. Ce fut une surprise. Ce premier discours doit remonter à 1938. J'y exprimais un sentiment national très fort, un sentiment que je qualifierais de nationaliste canadien.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
CHAPITRE 1 • Du nationalisme canadien-français à l'indépendance du Québec	19
CHAPITRE 2 • Le changement social et les réformes	65
CHAPITRE 3 • Culture et langue	95
CHAPITRE 4 • L'éducation	131
CHAPITRE 5 • Jeunes et rapports intergénérationnels	177
CHAPITRE 6 • Le droit et la sociologie du droit	201
Annexe • Œuvres de Guy Rocher. Bibliographie chronologique et sélective	241